

Le budget familial

Une méthode simple et pratique peut vous aider !

1^{ère} étape : NOTER ET CLASSER

L'équilibre de votre budget exige une planification de vos ressources et de vos dépenses.

Vous en avez souvent une idée approximative mais un budget rigoureux demande des chiffres précis.

2^{ème} étape : PLANIFIER VOS RESSOURCES ET VOS DEPENSES SUR L'ANNEE, (voir grille de budget ci-après).



- Il offre une vue d'ensemble sur l'année...d'un seul coup d'œil, vous pouvez voir si votre budget est équilibré ou non,
- Il permet de faire des prévisions pour l'année à venir selon les résultats de l'année précédente,
- Il permet de déterminer les sommes disponibles chaque mois pour les charges courantes.

3^{ème} étape : PREVOIR POUR MIEUX DEPENSER

- La répartition des charges fixes est inégale selon les mois de l'année, d'où l'intérêt de mensualiser des dépenses,
 - soit auprès des organismes concernés (mensualisation),
 - soit en constituant vos propres réserves pour les mois où les charges sont plus importantes.
- Au sein de votre budget existent des charges compressibles, ce sont les postes sur lesquels vous pouvez choisir d'agir. En effet, il est toujours possible de réduire une ou plusieurs dépenses afin d'affecter cette économie pour :
 - faire face aux imprévus (panne lave-linge, problème de santé ...)
 - réaliser vos projets (vacances, préparer l'arrivée d'un enfant ...).

QUELQUES PISTES POUR REALISER DES ECONOMIES

- Surveiller les consommations d'électricité, d'eau, de chauffage, de téléphone...
- Prévoir les menus, faire une liste de courses, être vigilant à l'étiquetage car l'alimentation est l'un des postes budgétaires le plus facilement modulable.
- Etre attentif à la tentation qu'offrent les grands modes de consommation comme les ventes par correspondance, démarchage à domicile, internet, grandes surfaces, qui peuvent susciter des dépenses inopportunes.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES



L'accumulation de petits crédits à la consommation coûte très cher, notamment les crédits revolving ou permanents dont les taux d'intérêts sont compris entre 15 et 20%. Les cartes, de certains grands magasins, visant à cumuler des points cachent souvent une réserve d'argent ou un paiement en différé qui présentent des frais.

L'ensemble de vos crédits et loyer sans charges ne doit pas dépasser 33 % de vos ressources (hors prestations familiales).



Calcul du taux d'endettement

$$\frac{\text{Loyer (hors charges) + crédits}}{\text{Revenu (hors prestations familiales)}} \times 100$$

- Le taux d'intérêt des facilités de caisse ainsi que des découverts bancaires autorisés varie entre 9 % et 18 % avec une moyenne de 14%.
- Négocier le règlement d'une facture vaut mieux qu'émettre un chèque sans provision. Ce dernier conduit souvent à des surcoûts très élevés et une interdiction bancaire.